



## Visite médicale pour les stagiaires ?

Par **PRESSOIR**, le **16/02/2010** à **15:29**

Bonjour,

Notre société a été créée depuis peu, et nous avons engagé des stagiaires rémunérés (durée du stage : du 04/01/2010 au 04/07/2010) sous convention collective. Une visite médicale est-elle obligatoire pour l'embauche ? Quelles sont les procédures et obligations que la société doit respecter ?

Merci de vos réponses.